

ACTIVITÉS, JOURS ET HORAIRES

PRÉAMBULE

Cette présentation synthétique des cursus est issue du Règlement des Études voté par le Conseil Municipal de la Ville de Beynes le 21 mai 2024.

Il propose aux élèves un certain nombre de parcours, repérés, balisés et lisibles afin de leur permettre de progresser au mieux dans leur apprentissage.

PARCOURS « INITIATION »		
De 1 à 2 ans	Atelier « tout petit » (30' hebdomadaires)	Mercredi 9h30 – 10h00
Enfants en Petite Section	Jardin musical 1 (30' hebdomadaires)	Mercredi 10h – 10h30
Enfants en Moyenne Section	Jardin musical 2 (45' hebdomadaires)	Mercredi 10h30 – 11h15
Enfants en Grande Section	Jardin musical 3 (45' hebdomadaires)	Mercredi 11h15 – 12h00

PARCOURS « DÉCOUVERTE » (à partir de 6 ans /classes de CP)		
Découverte par groupes de deux ou trois d'une série d'instruments + un cours hebdomadaire de formation musicale (durée 1 heure).		
11 INSTRUMENTS INCLUS DANS LE PARCOURS « DÉCOUVERTE »		
VIOLON	FLÛTE TRAVERSIERE	CHANT
ALTO	TROMPETTE	GUITARE CLASSIQUE
VIOLONCELLE	SAXOPHONE	PERCUSSIONS
CONTREBASSE	CLARINETTE	

PARCOURS GÉNÉRAL (Enfants à partir de 7 ans / CE1)		
CYCLE I (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 20' seul ou 40' à 2 élèves en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année 30' partir de la 3 ^{ème} année	Cours de formation musicale 1 heure sur les trois premières années et 1h30 la dernière année de cycle I	Pratique collective obligatoire Les 2 premières années, les élèves participent à la chorale « enfants ». A partir de la 3 ^{ème} année, pratique collective au choix.
CYCLE II (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 40' de cours individuel	Cours de formation musicale 1h30 de cours hebdomadaires en II.1 et II.2. NB. Le parcours de FM s'achève en 2 ^{ème} année de cycle 2	Pratique collective obligatoire Pratique collective au choix.
CYCLE III (3 ans)		
Cours d'instrument 50' de cours individuel		Pratique collective obligatoire Pratique collective au choix.

PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES / JAZZ (à partir de 11 ans / 6^{ème})

CYCLE I « APPRENTISSAGE » (4 ans)		
Cours d'instrument 20' seul ou 40' à 2 élèves en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année 30' partir de la 3 ^{ème} année	Formation musicale Socle commun au cursus diplômant les deux premières années. A partir de la 3 ^{ème} année, FM SPÉ 1 et 2 (1h par semaine) (cours adaptés aux spécificités des musiques actuelles et du jazz)	Pratique collective obligatoire IC1 : Improvisation libre 1 (45') IC2 : Atelier rythmique 1 (45') IC3 : Improvisation libre 2 (45') IC4 : Atelier rythmique 2 (45') + Modules « Jeu en groupes » 1 semestre par an.
CYCLE II « APPROFONDISSEMENT » (4 ans)		
Cours d'instrument 40' de cours individuel	Formation Musicale & Culture Musicale 1 ^{ère} année de cycle II : FM SPÉ 3 (1h) (Evaluation de fin de parcours sous forme d'examen) Modules complémentaires (à partir de la 2^{ème} année de cycle II / par semestre). (En construction)	Pratique collective obligatoire Atelier pop-rock ou Atelier jazz + Modules « Jeu en groupes » 1 semestre par an.

PARCOURS ADO/ADULTE (à partir de 13 ans / 4^{ème})

CYCLE « APPRENTISSAGE » (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 30' de cours individuel	Formation musicale (Facultatif) Cours adapté aux « Ado / Adultes ». Cycle en trois ans.	Pratique collective obligatoire Les 2 premières années, les élèves participent à la chorale « Ado/Adulte ». A partir de la 3 ^{ème} année, pratique collective au choix.
CYCLE « APPROFONDISSEMENT » (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 40' de cours individuel		Pratique collective obligatoire Pratique collective au choix.

PARCOURS DEUX INSTRUMENTS

Sous réserve de places disponibles et de l'accord conjoint des professeurs et de la direction, l'élève peut s'inscrire sur deux cours d'instruments. Son parcours sera le même que pour un parcours général (voir plus haut).

PARCOURS PERSONNALISÉ

Ce parcours s'adresse soit à des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage d'ordre cognitives ou autres. Son objectif est de permettre à l'élève de trouver un parcours qui lui corresponde.

Il se mettra en place après concertation avec l'élève, la famille, les professeurs concernés et la direction. Il prendra souvent la forme d'un parcours dit « à maître unique ».

Cours d'instrument
30' de cours individuel

Cours de Formation Musicale (Facultatif)

PRATIQUES COLLECTIVES

ENSEMBLES ET ATELIERS	Jours	Horaires (Les horaires sont susceptibles d'évoluer)
ATELIER "TOUT PETITS" de 1 et 2 ans	Mercredi	9h30 - 10h00
JARDIN MUSICAL (3 ans)	Mercredi	10h - 10h30
JARDIN MUSICAL (4 ans)	Mercredi	10h30 - 11h15
JARDIN MUSICAL (5 ans)	Mercredi	11h15 - 12h00
CHORALE ENFANTS (2 groupes alternant chaque semaine)	Mercredi	17h30 – 18h30
CHORALE ADOS / ADULTES	Mercredi	19h – 21h
ATELIER JAZZ	Mardi	20h30-22h
ENSEMBLE DE PERCUSSIONS « ENFANTS » (à partir de IC2)	Jeudi	18h30 – 19h15
ENSEMBLE DE PERCUSSIONS ADULTES	Jeudi	19h15 – 20h
HARMONIE (Tous niveaux)	Vendredi	19h30 – 20h30
« ATOUT VENTS » (Ensemble de vents)	Vendredi	20h30 – 21h30
ENSEMBLE DE CORDES JUNIOR (1 ^{er} cycle)	Samedi	12h30 – 13h30
ENSEMBLE DE CORDES AVANCÉ (2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles)	Samedi	13h30 – 14h30
ENSEMBLE DE GUITARE ADOS	Lundi	19h30 – 20h30
ENSEMBLE DE GUITARES ADULTES	Jeudi	19h30 – 20h30
ATELIERS POP – ROCK (ADOS)	Samedi	15h30 – 17h30
ATELIER POP-ROCK (ADULTES)	Jeudi	21h-22h
ATELIERS IMPRO LIBRE	Samedi	11h30 – 12h30

COURS INDIVIDUELS	
INSTRUMENTS	Jours
VIOLON	Mercredi Vendredi Samedi
ALTO	Mercredi Vendredi Samedi
VIOLONCELLE	Vendredi Samedi
FLÛTE TRAVERSIERE	Mercredi
CLARINETTE	Vendredi
SAXOPHONE	Vendredi
TROMPETTE	Vendredi
ACCORDÉON	Lundi
GUITARE CLASSIQUE	Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi
GUITARE ELECTRIQUE	Lundi Jeudi Vendredi Samedi
GUITARE BASSE CONTREBASSE	Samedi Samedi
PIANO	Mardi Mercredi Samedi
PIANO JAZZ	Mardi Mercredi
PERCUSSIONS	Mercredi Jeudi
CHANT	Mardi Mercredi

Horaires de Formation Musicale (Solfège)

I-1 / Mardi 17h30-18h30	I-4 / Lundi 18h30 - 20h00
I-1 / Mercredi 9h30 -10h30	I-4 / Samedi 11h-12h30
I-1 (Ado) / Mercredi 18h-19h	II-1 /Mercredi 14h30-16h00
I-1 / vendredi 16h45-17h45	II-1 (Ados) / Vendredi 18h45-20h00
I-1 / Samedi 9h00-10h00	II-2 / Mardi 19h30 -21h
I-2 / Mercredi 10h30 -11h30	Ados Adultes 1 / Lundi 20h00 - 21h00
I-2 / Vendredi 17h00 -18h00	Ados Adultes 2 / Vendredi 20h15 - 21h15
I-2 / Samedi 10h-11h	Ados Adultes 3 / Vendredi 19h00 - 20h00
I-3 / Lundi 17h30 - 18h30	Découverte / Mercredi 16h00 - 17h00
I-3 /Mardi 18h30 - 19h30	Découverte / vendredi 17h30 - 18h30
I-3 /Mercredi 13h30 - 14h30	Samedi / F.M Spé 1 : 10h00 - 11h00
	Samedi / F.M Spé 2 : 11h00 - 12h00